

# Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CE



**Nom du produit :** UNOLIT 1K-PUR TREPPEN- UND PARKETTLACK  
UL 8 u. UL 9  
**Révision :** 30.07.2002 **Version :** 3.0.0  
**Date d'impression :** 14.02.2003

---

Page : 1 / 8

## **01. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**

### **Nom du produit**

UNOLIT 1K-PUR TREPPEN- UND PARKETTLACK  
UL 8 u. UL 9

### **Fabricant/fournisseur**

Zweihorn GmbH

### **Rue/Boîte Postale**

Düsseldorfer Straße 96 - 100

### **Sigle du pays/Code postal/Localité**

D - 40721 Hilden

### **Téléphone / Fax**

+49 2103/77 - 800 / +49 2103/77 - 242

### **Renseignements en cas d'urgence**

+49 30/1 92 40 - GIFTNOTRUF BERLIN

---

## **02. Composition/informations sur les composants**

### **Composants contribuant aux dangers**

ACETATE DE N-BUTYLE ; CAS no : 123-86-4

Quote-part : 35 - 40 %  
Classification : R 10 R 67 R 66

XYLENE ; CAS no : 1330-20-7

Quote-part : 15 - 20 %  
Classification : R 10 Xn ; R 20/21 Xi ; R 38

ACETATE DE 2-METHOXY-1-METHYLETHYLE ; CAS no : 108-65-6

Quote-part : 10 - 15 %  
Classification : R 10 Xi ; R 36

ETHYLBENZENE ; CAS no : 100-41-4

Quote-part : 5 - 10 %  
Classification : F ; R 11 Xn ; R 20

POLYAMINOAMIDE ; CAS no : 68410-23-1

Quote-part : < 0,5 %  
Classification : R 43 Xi ; R 36/37

2,6-DIISOCYANATE DE TOLUYLÉNE ; CAS no : 91-08-7

Quote-part : < 0,5 %  
Classification : T+ ; R 26 Carc. Cat.3 ; R 40 R 42/43 R 52/53 Xi ; R 36/37/38

---

## **03. Identification des dangers**

### **Principaux dangers**

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation · Nocif par inhalation et par contact avec la peau

---

**Nom du produit :** UNOLIT 1K-PUR TREPPEN- UND PARKETTLACK  
UL 8 u. UL 9  
**Révision :** 30.07.2002 **Version :** 3.0.0  
**Date d'impression :** 14.02.2003

---

Page : 2 / 8

#### **04. Premiers secours**

##### **Cas général**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

##### **En cas d'inhalation**

Conduire la personne à l'air frais, veiller à ce qu'elle n'ait pas froid. Garder au repos. Respiration irrégulière/arrêt de la respir.: respiration artificielle. Évanouissement: position latérale/appeler un médecin.

##### **Au contact de la peau**

Enlever sans délai les vêtements souillés. Laver avec de l'eau/du savon et rincer. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants !

##### **Au contact des yeux**

Retirer les lentilles de contact, garder les paupières ouvertes. Rincer avec beaucoup d'eau (15 min.). Appeler un médecin.

##### **En cas d'ingestion**

Appeler immédiatement un médecin. Garder au repos. Ne pas vomir.

---

#### **05. Mesures de lutte contre l'incendie**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Mousse résistant aux alcools, CO<sub>2</sub>, poudres, vapeur d'eau

##### **Moyens d'extinction contre-indiqués**

Jet d'eau

##### **Dangers particuliers à ses produits de combustion ou aux gaz en résultant**

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

##### **Mesures particulières de protection**

Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

##### **Indications complémentaires**

Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients.

---

#### **06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

##### **Précautions individuelles**

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Assurer une ventilation suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

##### **Précautions pour protection de l'environnement**

Ne pas jeter à l'égout. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

##### **Méthodes de nettoyage/récupération**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex: sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer les fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

**Nom du produit :** UNOLIT 1K-PUR TREPPEN- UND PARKETTLACK  
UL 8 u. UL 9  
**Révision :** 30.07.2002 **Version :** 3.0.0  
**Date d'impression :** 14.02.2003

Page : 3 / 8

## **07. Manipulation et stockage**

### **Précautions à prendre pour la manipulation**

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques et de réaliser les sols en matériau conducteur. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Observer les réglementations de la protection du travail.

### **Préventions des incendies / explosions**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

### **Indications concernant le stockage commun**

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

### **Autres indications sur les conditions de stockage**

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

## **08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

### **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques**

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

### **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail**

XYLENE ; CAS no : 1330-20-7

Spécification : Limite d'exposition à courte durée ( EC )  
Valeur : 100 ppm / 442 mg/m<sup>3</sup>  
Remarques : H  
Date de version : 08.06.2000

Spécification : Valeur limite du seuil ( EC )  
Valeur : 50 ppm / 221 mg/m<sup>3</sup>  
Remarques : H  
Date de version : 08.06.2000

ACETATE DE 2-METHOXY-1-METHYLETHYLE ; CAS no : 108-65-6

Spécification : Limite d'exposition à courte durée ( EC )  
Valeur : 100 ppm / 550 mg/m<sup>3</sup>

# Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CE



**Nom du produit :** UNOLIT 1K-PUR TREPPEN- UND PARKETTLACK  
UL 8 u. UL 9  
**Révision :** 30.07.2002 **Version :** 3.0.0  
**Date d'impression :** 14.02.2003

Page : 4 / 8

Remarques : H  
Date de version : 08.06.2000

Spécification : Valeur limite du seuil ( EC )  
Valeur : 50 ppm / 275 mg/m<sup>3</sup>  
Remarques : H  
Date de version : 08.06.2000

ETHYLBENZENE ; CAS no : 100-41-4

Spécification : Limite d'exposition à courte durée ( EC )  
Valeur : 200 ppm / 884 mg/m<sup>3</sup>  
Remarques : H  
Date de version : 08.06.2000

Spécification : Valeur limite du seuil ( EC )  
Valeur : 100 ppm / 442 mg/m<sup>3</sup>  
Remarques : H  
Date de version : 08.06.2000

## Equipement de protection individuelle

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant le repos et après avoir terminé le travail.

### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

### Protection des mains

Porter des gants résistant aux solvants. Après s'être lavé les mains utiliser une crème grasse.

### Protection des yeux

Utiliser des lunettes de protection.

### Protection de la peau

Porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le prod., toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

## 09. Propriétés physiques et chimiques

### Aspect

**Etat physique :** liquide  
**Couleur :** Produktspezifisch  
**Odeur :** typique à l'espèce

### Renseignements importants pour la sécurité

**Point d'ébullit. :** ( 1013 hPa ) non utilisable  
**Point d'éclair :** 23 - 61 °C Brookfield  
**Limites d'explosivité inférieure :** 0,8 % b.v.

# Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CE



**Nom du produit :** UNOLIT 1K-PUR TREPPEN- UND PARKETTLACK  
UL 8 u. UL 9  
**Révision :** 30.07.2002 **Version :** 3.0.0  
**Date d'impression :** 14.02.2003

Page : 5 / 8

<b>Limites d'explosivité supérieure :</b>		9	% b.v.	
<b>Pression de vapeur :</b>	( 50 °C )		non utilisable	
<b>Masse volumique :</b>	( 20 °C )		n'est disponible	
<b>Séparation de solvants :</b>	( 20 °C )	<	3	%
<b>Viscosité :</b>	( 20 °C )		n'est disponible	DIN gobelet 4 mm

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### Matières à éviter

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

### Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

## 11. Informations toxicologiques

### Expériences avec l'être humain

Inhalation/contact avec les yeux: en hautes concentrations irritation des muqueuses, effect narcotique ainsi que diminut. du temps de réaction et sens de coordination possible. En cas d'inhalation longues de hautes concentrations, peuvent apparaître: maux de tête, étourdissement, nausée etc. En cas de contact avec ce produit: Danger d'absorption par la peau/irritation de la peau/des muqueuses. En cas de contact avec les yeux: irritation.

### Autres renseignements pour la toxicologique

La classification toxicologique du produit a été réalisée à partir des résultats du procédé de calcul prescrit par la Directive Générale Préparation (88/379/CEE).

## 12. Informations écologiques

### Autres renseignements pour la écologique

#### Indications générales

Ne pas jeter égouts ou dans les parages.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Les emballages contaminés doivent être vidés de leurs résidus. Après un nettoyage approprié, ils peuvent être envoyés au recyclage. Les emballages non nettoyés doivent être éliminés comme le produit.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE(2001)

# Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CE



**Nom du produit :** UNOLIT 1K-PUR TREPPEN- UND PARKETTLACK  
UL 8 u. UL 9  
**Révision :** 30.07.2002 **Version :** 3.0.0  
**Date d'impression :** 14.02.2003

Page : 6 / 8

## Classification

<b>Classe :</b>	3	<b>Kemler :</b>	30
<b>Code matière :</b>	1263	<b>Classification-Code :</b>	F1
ADR : - (<= 450 l)			

## Désignation du produit

PAINT

## Emballage

**Groupe d'emballage :** III  
**Fiche signalétique des danger :** 3

## Transport maritime IMDG/GGVSee

### Classification

<b>IMDG-Code :</b>	3	<b>IMDG-Page :</b>	3372
<b>No ONU :</b>	1263	<b>Marine Poll. :</b>	-
<b>MFAG :</b>	310	<b>No EMS :</b>	3-05
IMDG-Code : - (<= 450 l)			

### Désignation du produit

PAINT

### Emballage

**Groupe d'emballage :** III  
**Fiche signalétique des danger :** 3

## Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR

### Classification

**Classe :** 3  
**No ONU :** 1263

### Désignation du produit

PAINT

### Emballage

**Groupe d'emballage :** III  
**Fiche signalétique des danger :** 3

## 15. Informations réglementaires

### Etiquetage (CE)

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit



Xn ; Nocif

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

# Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CE



**Nom du produit :** UNOLIT 1K-PUR TREPPEN- UND PARKETTLACK  
UL 8 u. UL 9  
**Révision :** 30.07.2002 **Version :** 3.0.0  
**Date d'impression :** 14.02.2003

Page : 7 / 8

XYLENE ; CAS no : 1330-20-7  
2,6-DIISOCYANATE DE TOLUYLÉNE ; CAS no : 91-08-7

## Phrases R

42 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation  
20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau

## Phrases S

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées  
23 Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant)  
24 Éviter le contact avec la peau

## Marquage spécial pour certaines préparations

91 Contient des isocyanates. Voir les informations transmises par le fabricant

## 16. Autres informations

### Autres renseignements

Les informations de cette fiche technique de sécurité satisfont à la législation nationale ainsi qu'à la législation européenne. Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

### Modifications décisives pour la sécurité

02. Composants contribuant aux dangers · 08. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail · 14. Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (2001) · 14. Désignation du produit (ADR 2001) · 14. Transport maritime IMDG/GGVSee · 15. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage · 15. Phrases R · 15. Phrases S

### Phrases R des substances contenues

10 Inflammable  
11 Très inflammable  
20 Nocif par inhalation  
20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau  
26 Très toxique par inhalation  
36 Irritant pour les yeux  
36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires  
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau  
38 Irritant pour la peau  
40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes  
42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau  
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau  
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

**Fiche de données de sécurité**  
selon 91/155/CE



**Nom du produit :** UNOLIT 1K-PUR TREPPEN- UND PARKETTLACK  
UL 8 u. UL 9  
**Révision :** 30.07.2002    **Version :** 3.0.0  
**Date d'impression :** 14.02.2003

---

Page : 8 / 8

---

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

---